

Le linguiste et l'informateur

(enquête de terrain)

Le linguiste dont il est question ici est le linguiste de terrain, celui qui va travailler dans la région où est parlée la langue ou le type de langues qui fait l'objet de ses recherches. Il existe en effet une possibilité de constituer un corpus en bibliothèque dans certains cas, ou d'avoir la documentation quasiment à domicile grâce à un individu originaire de la communauté linguistique dont le parler est en observation, et que ses affaires ont amené dans le pays du linguiste : étudier le tibétain à Paris n'offre, par les temps qui courent, pas de difficultés insurmontables.

Ce linguiste donc n'a d'autre moyen de recueillir le corpus dont il a besoin, que de pratiquer l'interrogatoire de locuteurs, membres de la communauté linguistique qui l'intéresse, et ces locuteurs sont ses informateurs. Il semble bien que le terme informateur cause des angoisses à certains anthropologues. Pour le Petit Robert, l'informateur est la personne qui donne des informations : il est bien connu que la charge sémantique des mots peut varier avec le contexte ou la situation, et le vocabulaire technique de la recherche scientifique comprend le terme informateur, qui va de pair avec enquête et avec chercheur : chacun des protagonistes de l'enquête a une fonction précise que les mots expriment clairement. Que dans d'autres circonstances le nom informateur désigne une réalité à laquelle s'attache une valeur péjorative n'y change rien. Que l'on pense plutôt aux diverses réalités, recommandables ou non, signifiées

par maison...

L'informateur, puisque tel est son nom, représente une certaine communauté linguistique (ethnie, classe d'âge, groupe religieux ou professionnel, etc), sélectionnée par le chercheur pour des raisons relevant de l'orientation de son programme, et généralement désignée dans la langue qui la caractérise par un terme précis, qu'il est recommandé de noter dans sa forme originale, puis d'adapter pour un usage pratique, oral comme écrit : les principes posés par l'Institut Africain International dans le premier volume de la revue Africa (1) (transcription alphabétique du radical invariable) restent tout-à-fait valables (un Vili, des/les Vili, la langue vili/le vili, les chants vili, les devinettes vili) :-remarque à l'intention des non-linguistes, bien entendu - un nombre croissant d'anthropologues de tout poil semblent les avoir oubliés ou, plus grave, ne pas les connaître.

En fonction de son objectif d'enquête, le chercheur doit déterminer le profil de l'informateur le mieux à même de le satisfaire, compte tenu des conditions locales qui jouent un rôle déterminant dans le déroulement des opérations.

L'enquête linguistique prend le plus souvent la forme d'interrogatoires par questionnaires plus ou moins étendus, destinés à faire apparaître les divers systèmes qui constituent la structure de la langue, les éléments qui les composent, ou bien à identifier les éléments de systèmes prédéterminés (ex. questionnaires sur le prédicat, les locatifs, les genres...), ou encore à identifier et classer les langues d'une région (questionnaires qui résument la structure connue d'un type de langue et doivent être remplis en de nombreux points d'une région plus ou moins vaste). Mais les enquêtes peuvent aussi consister en la collecte de documents tels que mythes, contes et autres genres de la tradition orale, ou de vocabulaires spécialisés (techniques), ou relatifs à des centres d'intérêt, à des champs sémantiques particuliers (astronomie, culture, pêche, chasse...).

Pour tout ce qui est travail par questionnaires grammaticaux, les meilleurs résultats ont été obtenus avec des informateurs jeunes (12-13 à 25 ans), parlant la langue de rédaction du questionnaire (français/anglais), qui est aussi celle de l'interrogatoire (l'informateur n'a pas accès au questionnaire écrit). Il faut bien savoir qu'en milieu traditionnel (la situation peut changer en zone urbaine), un enfant de 10 ans pratique parfaitement les structures de sa langue, le seul point faible étant normalement le lexique, qui sera perfectionné en allant vers l'âge adulte (mais il restera toujours des lacunes, en fonction de la spécialisation de l'individu). Passée une période d'observation soupçonneuse de la part des recrues et d'adaptation réciproque, l'enquête se déroule dans une ambiance cordiale, les jeunes informateurs comprenant très vite les règles du jeu, dont la principale est de ne pas hésiter à reprendre le chercheur qui répète d'une façon jugée insatisfaisante ce qu'il vient d'entendre et va noter : les résultats sont bien moins bons quand il faut avoir recours à un "cadre", enseignant, prêtre, moniteur agricole, etc., dogmatique et assez souvent outrancièrement respectueux. Il est recommandé de travailler avec plusieurs informateurs, dont un seul prend normalement la parole (toujours le même), éventuellement critiqué par l'autre ou les autres, qui le suppléent en cas d'hésitation ou de défaillance.

Pour ce type d'enquête, l'informateur idéal est évidemment le jeune scolarisé, du niveau secondaire de préférence, plus particulièrement celui de la tranche 3è-terminale, étant bien précisé que c'est surtout une affaire de vivacité d'esprit, de spontanéité, de curiosité et d'intérêt pour le travail entrepris qui permet de déterminer la qualité, un enfant de CM2 pouvant se révéler meilleur qu'un étudiant de 1ère année de langues. L'interprète est exclu.

Quand il s'agit de collecte de documents de la tradition orale, de vocabulaires spécialisés, la situation est différente : l'informateur est le plus souvent un adulte, voire un

vieillard, détenteur d'un savoir particulier (guérisseur, conteur, chasseur...), dont l'interrogatoire ou la fréquentation à des fins d'information nécessite la présence d'un tiers, informateur-interprète-traducteur, qui peut avoir un rôle déterminant dans le bon déroulement de l'enquête, puisque sa mission est non seulement d'assurer la compréhension entre chercheur et informateur de base, mais aussi de mémoriser certaines informations dans la langue vernaculaire pour les répéter ensuite en vue de leur notation, de traduire les enregistrements sur bande magnétique qu'il aura faits lui-même éventuellement, ou auxquels il aura assisté (2).

Le choix de l'informateur repose sur quelques critères simples, mais il est aussi affaire d'idiosyncrasie : ce personnage essentiel va, pendant des heures, voire des jours ou des semaines, être face à face avec le chercheur, ou tout au moins se trouver à proximité immédiate, et un minimum de sympathie réciproque est par conséquent requis. Tous les critères objectifs étant positifs, le courant peut fort bien ne pas passer entre les protagonistes, et il est alors sage de ne pas insister : la prudence veut que l'on ne recrute pas un informateur de façon ferme et définitive à première vue, mais qu'une période d'essai soit prévue d'un commun accord.

L'informateur, qu'il s'agisse d'enquêtes par questionnaires ou de l'informateur-traducteur-interprète, doit (a) appartenir à la communauté linguistique sous observation et en être reconnu membre à part entière, (b) avoir un contact permanent ou très fréquent avec cette communauté, qui lui assure la pratique courante de la langue sans interférences avec d'autres langues (cas de personnes revenant dans leur village après un long séjour à la ville, en milieu cosmopolite) et lui permet, en cas de besoin, d'avoir recours aux lumières d'un membre plus âgé de sa famille ou de son entourage, (c) de préférence ne parler couramment que la langue de sa communauté en fait de vernaculaire, ceci afin de limiter les interférences, volontai-

res ou non, par lesquelles il risque de tenter de pallier ses lacunes ou ses hésitations (la connaissance d'une langue véhiculaire ne semble pas être un handicap : elle est le plus souvent ressentie directement comme un idiome à part), (d) connaître suffisamment la langue du chercheur pour comprendre les questions posées, qui sont généralement très simples et peuvent être expliquées s'il se présente une difficulté. Le sexe de l'informateur ne présente pas matière à critère : il est des cas où une femme sera meilleure informatrice qu'un homme ou la seule source d'informations possible (vocabulaire culinaire, vocabulaire sur la culture...), d'autres au contraire où le recours à une femme serait une grave erreur, mais cela surtout dans le domaine des enquêtes sur la tradition orale ; pour les enquêtes par questionnaires, l'expérience a montré que de très bons résultats peuvent être obtenus avec des informatrices, restées plus attachées, souvent, que les hommes de même formation ou instruction, à la langue maternelle, et qui la pratiquent dans un cercle familial féminin très conservateur dans ce domaine : la supériorité féminine en matière langagière est du reste reconnue, et une personne recommandée au linguiste parce que parlant "comme une vieille femme" offre une garantie certaine de parfaite connaissance de la langue.

A travailler avec un seul informateur, le risque est grand, dans le cas d'enquêtes approfondies, de recueillir une variante très, trop personnelle, un idiolecte dû en partie à l'absence de dialogue vernaculaire, émaillé d'erreurs plus ou moins involontaires, soit que l'informateur ait mal compris la question, soit qu'il ignore ou n'ayant pas sur l'instant la réponse correcte et se refusant à le reconnaître, il improvise ou opte pour une approximation. D'où l'intérêt de l'équipe d'informateurs simultanés, sélectionnés selon les mêmes critères. Il est possible de déterminer par interrogatoire s'il existe des variantes dialectales, généralement objets de moquerie, et d'orienter les recherches en conséquence.

Mais comment procéder pour trouver ce ou ces informateurs, prendre contact avec eux, les recruter ?

Lorsque le chercheur arrive sur son terrain, la politesse la plus élémentaire veut qu'il rende visite aux représentants officiels de l'Etat : préfet ou sous-préfet, brigade de gendarmerie ou approchants, les dénominations étant variables mais les fonctions semblables. Muni des autorisations, ordres de mission et autres sésames qui lui garantissent en principe le déroulement paisible de ses activités, le chercheur a tout intérêt à expliquer en termes simples l'objet de ses études, à ne laisser planer aucun mystère sur ses déplacements, ses horaires et ses fréquentations futures. De la cordialité de ce premier contact dépend souvent sa liberté de manoeuvre, mais un excès de convivialité de la part des autorités locales peut avoir un effet très néfaste sur leurs administrés, futurs interlocuteurs. Il est en particulier fortement déconseillé de demander l'hébergement dans un local administratif.

Après avoir sacrifié aux mondanités, le chercheur se fait voir dans les endroits fréquentés : marché, boutiques, lieu d'arrivée des pirogues. C'est le moment de poser quelques questions qui permettent de se situer auprès de la population ("comment appelle-t-on ceci dans votre langue ?") et d'attirer les sympathies, car les gens sont généralement très surpris et satisfaits que l'on puisse s'intéresser à leur parler. Si l'on ne trouve pas directement d'informateur par ce moyen, il a cependant pour effet de susciter des curiosités, et il est bien rare que quelques candidats ne se présentent pas rapidement, qui s'ils ne sont pas conformes aux desiderata du linguiste lui serviront de démarcheurs. Cette approche est évidemment celle à employer quand sont prévues des enquêtes longues, ou de fréquents retours sur le même terrain, qui impliquent que l'on a des contacts, que l'on y est connu et reconnu. Dans le cas d'enquêtes courtes, dont il n'est pas prévu qu'elles déboucheront plus tard sur des enquêtes plus complètes, le linguiste doit

s'en remettre à un intermédiaire du cru : prêtre, enseignant, commerçant, retraité, susceptible de lui faire rencontrer rapidement des candidats potentiels. Le truchement de l'administration est à exclure car (1) ses représentants ne sont pas originaires de la région étudiée dans la plupart des cas, (2) il y a de forts risques pour que la ou les personnes recommandées le soient par esprit de clientèle par conséquent. Il est en tout cas impératif de devenir très vite autonome dans le choix proprement dit, et de ne pas se laisser imposer un informateur qui ne fait manifestement pas l'affaire.

La rencontre de travail demande un lieu paisible, à l'abri des bruits et des allées et venues. Si le fond sonore du village traditionnel est supportable, une perturbation sérieuse est apportée par la proximité d'un poste à transistors, les pétarades de véhicules, le vacarme d'un atelier ou d'un chantier proche. Aussi désuet que cela puisse paraître, la table et les chaises sous le baobab, à l'écart, demeurent une solution très valable, mais l'auvent de case, l'arrière-boutique, la salle d'école - vide -, une pièce du logis que s'est trouvé le chercheur conviennent également, si les conditions de tranquillité s'y trouvent respectées. Informateur(s) et chercheur doivent pouvoir se faire face (c'est un détail très important pour une compréhension correcte de part et d'autre), à moins de 2 mètres de préférence.

Une enquête par interrogatoire occasionne une évidente tension nerveuse chez les participants, et il est recommandé qu'elle se déroule de préférence au moment où chacun se sent le plus dispos, habituellement à une heure matinale, mais cela reste à établir entre les intéressés, le rythme de vie de l'informateur pouvant fort bien diverger considérablement de celui du chercheur. Les veillées mortuaires, en particulier, perturbent constamment les horaires établis trop strictement et un informateur somnolent n'est d'aucune utilité. Dans la mesure du possible, on peut prévoir des séances de 2 à 3 heures de travail,

entrecoupées de petites pauses qui permettent de se détendre, et le meilleur moment, si l'informateur en a la possibilité, est situé de 7 à 10 heures du matin. En dehors de cette période, la séance devra être plus courte. Le chercheur dispose ainsi chaque jour du temps nécessaire pour revoir le travail accompli, détecter les points faibles à revoir ou à approfondir, préparer les questions complémentaires à poser lors de la prochaine rencontre. Mais il est bien évident que le rythme dépend essentiellement du temps dont dispose le chercheur pour son travail de terrain d'une part, de la disponibilité de l'informateur de l'autre, et il peut être obligatoire de prévoir deux séances par jour, séparées par au moins trois heures d'activités diverses.

Les enquêtes sur la tradition orale offrent moins de liberté dans la modulation des horaires : elles se déroulent assez souvent en soirée, ou de nuit (chez les Vili, en particulier, il est considéré comme néfaste de parler de certains sujets dans la journée), et demandent un auditoire, éventuellement du vin de palme : le chercheur n'a le plus souvent pas le choix du lieu de l'enquête, et il est tributaire de la bonne volonté de l'informateur, sans pratiquement aucune maîtrise sur le déroulement des opérations : la présence d'un informateur-interprète-traducteur est alors une nécessité, ainsi que l'utilisation d'un matériel d'enregistrement performant (3), s'il est accepté par les intéressés.

Dans le cas d'enquêtes approfondies, l'informateur peut être amené à préparer la prochaine séance de travail par la réflexion personnelle et en se renseignant auprès de personnes de son entourage qu'il considère comme particulièrement compétentes dans un domaine particulier : vocabulaire peu courant, mais aussi morphologie (exceptions apparentes qui surgissent dans des séries régulières, paradigmes des formes dans des contextes caractéristiques...) ou systèmes grammaticaux (temps verbaux...). Il peut être profitable de ne pas utiliser l'informateur comme un simple robot, programmé pour restituer dans sa langue ce

qui lui a été soumis dans celle de l'enquête : des explications, plus ou moins détaillées selon l'individu, lui ont donné, lors de son recrutement, une idée de ce qui est attendu de lui dans l'ensemble, mais les diverses sections du questionnaire doivent être l'occasion d'indications plus précises, qui font appel à la compréhension du système de la langue et l'incitent le plus souvent à une cogitation heureuse dont il est fier de présenter les résultats. Il y a déjà longtemps que les linguistes ont compris cela, et c'est bien la raison pour laquelle, Meeussen l'a noté (4), les auteurs d'ouvrages de linguistique descriptive citent souvent, avec une sincère reconnaissance, le nom de celui ou ceux qui les ont aidés, car il s'agit bien alors d'une aide extrêmement active. Un point doit cependant être clair : toute information en langue vernaculaire notée par écrit doit l'être par le chercheur lui-même, et il n'est pas question de remettre par exemple le texte du questionnaire à l'informateur pour qu'il puisse préparer les réponses, même oralement, car la tentation sera irrésistible pour lui de tout coucher par écrit, tant bien que mal, et la spontanéité qui doit caractériser l'interrogatoire en sera totalement absente.

Le dernier point à aborder, sans doute le plus important, est celui de la relation entre chercheur et informateur, et j'y vois deux aspects : la relation professionnelle, de recruteur à recruté, et la relation personnelle, entre deux êtres humains appelés à entretenir un dialogue, qui ont chacun leur caractère, leurs habitudes, leurs préoccupations, permanentes ou du moment.

La relation professionnelle naît du fait, pour le linguiste, d'avoir retenu un individu pour remplir auprès de lui la fonction d'informateur, et la question, essentielle, qui se pose tout naturellement est celle de la rétribution des services prévus par l'accord de recrutement.

J'ai lu quelque part que l'informateur devait mettre un point d'honneur à travailler gratuitement, fier de participer à une opération de prestige pour sa patrie : les choses étant

ce qu'elles sont, l'argument du sacrifice patriotique ne me paraît pas de nature à convaincre la personne normalement constituée de consacrer une part plus ou moins importante de son temps, de son énergie, à apporter sa collaboration à un personnage qui, lui, perçoit un salaire pour ce travail, ou plus exactement pour qui ce travail entre dans les activités professionnelles qui lui valent un salaire, et qui prévoit d'en tirer, sinon un bénéfice pécuniaire, du moins un prestige personnel (publications, enseignement, etc.) qui conforte sa position. Oui, l'informateur doit recevoir une contrepartie pour son aide, contrepartie qui sera, selon la nature du travail, selon le statut social de l'intéressé, un salaire ou bien un cadeau. Cette contrepartie est attendue, et si par hasard elle ne l'est pas, son arrivée ne peut que surprendre agréablement son bénéficiaire qui comprendra qu'il n'a pas été exploité par un malotru mais que sa collaboration a été appréciée.

Salaire à la tâche, à l'heure (le plus pratique), à la semaine ou au mois (dangereux dans certains pays en raison de la législation sur le travail), selon un barème aussi attractif que possible, dans les limites du raisonnable, en prenant pour base améliorée la solde des enseignants locaux (modulation en fonction du niveau de l'informateur), et en prévoyant une prime "surprise" pour la régularité dans les horaires, mais aussi la qualité du travail fourni. Le chercheur n'a aucune excuse pour faire des économies au détriment de l'informateur: il a, dans son budget de recherche, des crédits destinés aux frais d'information de terrain, et si ces crédits sont ou se révèlent insuffisants, ce n'est pas à l'informateur d'en subir les conséquences. La rétribution doit être fixée dès le recrutement, et acceptée par l'intéressé.

Si l'informateur n'est pas de la catégorie qui justifie le paiement d'un salaire, - et la chose est aisément déterminable lors de la prise de contact -, la contrepartie prend la forme d'un cadeau au sens très large, dont la nature et l'im-

portance dépendent de son statut social plus que de la durée et de la valeur de sa coopération. Cela ira des paquets de feuilles de tabac séché ou de la dame-jeanne de vin de palme, de la pièce de pagne pour l'épouse au service à café ou au vase de cristal qu'il est toujours possible de faire parvenir par la suite : le chercheur doit mettre un point d'honneur à s'acquitter de sa dette, dût-il lui en coûter personnellement.

La relation personnelle maintenant. L'enquête linguistique est un dialogue au cours duquel, quelle que soit sa durée, s'établit un lien entre deux personnes. Pour juger sainement de la qualité de ce lien, je crois que le chercheur doit avoir, solidement ancrée dans son esprit, la conscience que l'informateur n'a pas réellement demandé ce qui lui arrive. Le chercheur lui impose sa compagnie pour une période plus ou moins longue, et la moindre des choses est qu'il ne perturbe pas son existence autrement que par d'éventuels impératifs de l'enquête : il s'interdit en particulier toute immixtion non sollicitée dans sa vie privée. Selon son sexe et celui de l'informateur, le chercheur pourra avoir intérêt à rendre clair par son comportement, au besoin par la parole, qu'il s'agit de recherches linguistiques, et uniquement de cela (si tel est le cas, bien sûr, mais la confusion des genres n'est pas souhaitable pour l'efficacité du travail à accomplir et le bon déroulement des enquêtes). De la sympathie réciproque peuvent naître des relations de camaraderie, voire d'amitié si la durée s'y prête, mais la règle me semble être de ne pas s'engager inconsidérément : de la cordialité mais pas de familiarité excessive. Si le tutoiement peut être pratiqué avec un jeune informateur (moins de 18 ans), le vousoiement est de rigueur avec les adultes, au départ tout au moins, car il faut en fait tenir compte des habitudes locales dans l'utilisation des pronoms allocutifs en français, mais aussi de l'âge respectif des protagonistes, de leur sexe, de leurs positions sociales comparées : passer du vousoiement au tutoiement après quelques temps de fréquen-

tation peut être une marque de sympathie, et le changement doit être simultané chez informateur et chercheur, alors que l'inverse sanctionne une erreur de jugement ou un manque d'éducation chez le chercheur qui le met en position délicate.

Souvent, le chercheur est amené à rendre quelques services à l'informateur ou à son entourage, mais il doit opérer une très sérieuse sélection parmi les sollicitations, le prêt d'argent étant totalement exclu, sauf comme avance sur le salaire de l'informateur et dans des limites raisonnables. Son véhicule est très recherché, et la meilleure solution consiste à n'accepter le transport de personnes et de biens que sur des trajets normalement prévus, jamais à la demande, sauf cas grave (malade ou blessé). Là aussi, donc, les bonnes relations sont affaire de mesure, et le chercheur a tout intérêt à veiller à l'équilibre des échanges (il reçoit souvent de petits cadeaux : oeufs, fruits, poulets...), équilibre tout théorique du reste, car la qualité des services échangés n'est évidemment pas comparable, mais ce qui compte est le geste, et celui de l'informateur ou de son entourage est proportionnellement beaucoup plus coûteux pour son auteur que ne l'est celui du chercheur, tout impécunieux que celui-ci s'estime.

Ces quelques observations sont fondées sur une expérience acquise et entretenue en Afrique équatoriale de l'ouest (Cameroun, RCA, Congo et Gabon), mais une courte expérience tahitienne me conduit à penser que, les buts de l'enquête déterminés avec précision, le mode d'approche et de fréquentation de l'informateur et de son milieu n'est pas fondamentalement différent sur d'autres terrains : le succès du chercheur dépend de son sens de l'adaptation, mais aussi de la réserve que lui impose sa fonction, et sa préoccupation essentielle doit être d'adopter le comportement le plus favorable au déroulement de son travail, de telle sorte que personne, et l'informateur moins que quiconque, n'en ressente de gêne.

Le linguiste est certainement un cas assez spécial

parmi les anthropologues, car il étudie le phénomène social par excellence - la langue - en limitant ses contacts avec la communauté linguistique concernée à la fréquentation, parfois brève, d'un nombre restreint d'individus, et ne passe par conséquent pas par les affres qui semblent saisir certains de ses collègues d'autres disciplines, pour qui le terrain devient le théâtre d'un véritable psychodrame.

André JACQUOT

ORSTOM

NOTES

- (1) Cf. Principles of practical orthography for African languages. I. Carl Meinhof, 128-236 ; II. Daniel Jones, 237-239. *Africa*, I. 1928 ; aussi : The practical orthography of African languages, IAI, 1927 (2nd ed. 1930), 23 p.
- (2) La traduction d'enregistrements, une fois quitté le terrain, est une opération aléatoire : informateur qui n'est pas exactement de même dialecte, conditions d'enregistrement qui rendent difficile la compréhension du discours pour qui n'y a pas assisté.
- (3) Le magnétophone à cassette est nettement insuffisant. Pour les enquêtes par questionnaires, le magnétophone peut rendre des services certains dans l'enregistrement de séries illustrant les contrastes de tons.
- (4) A.E. Meeussen, 1962, L'informateur en linguistique africaine. Æquatoria, XXV, 3. 92-94.

B26503 ex 1

P157



CHERCHEURS ET INFORMATEURS

TOME II

Bulletin n°34

Décembre 1988.

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 26503 ex 1

Cote : B

23.06.89

M

PL 214